DENIERS JOURS POUR DÉCLARER

L'index d'égalité femmes/hommes

Chaque année au plus tard le 1er mars, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier sur leur site internet, la note globale de l'Index de l'égalité femmes-hommes.

Il est composé de 4 à 5 indicateurs selon que l'entreprise a moins ou plus de 250 salariés sur 100 points:

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- L'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés),
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

HEUREUSEMENT DANS WO-PAIE , L'INDEX EST CALCULÉ AUTOMATIQUEMENT

WO-PAIE effectue un calcul automatique à partir de vos bulletins, vous donne la note globale et créer un tableau avec toutes les informations relatives à cet index :
les heures contrat, les embauches femmes/hommes, les rémunérations, les congés maternité , les absences , les primes (etc ...) par secteur , qualification, service ...
Ainsi vous pouvez agir directement depuis WO-PAIE .

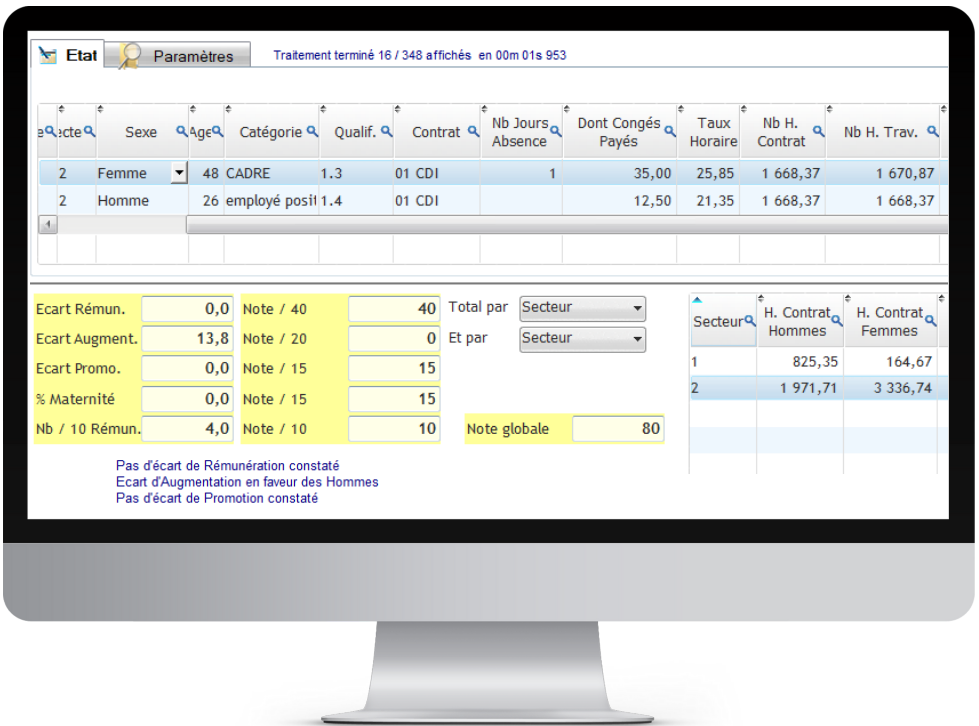

Etat | Paramètres | Traitement terminé 16 / 348 affichés en 00m 01s 953

...cte	Sexe	Age	Catégorie	Qualif.	Contrat	Nb Jours Absence	Dont Congés Payés	Taux Horaire	Nb H. Contrat	Nb H. Trav.
2	Femme	48	CADRE	1.3	01 CDI	1	35,00	25,85	1 668,37	1 670,87
2	Homme	26	employé posit	1.4	01 CDI		12,50	21,35	1 668,37	1 668,37

Ecart Rémun.	0,0	Note / 40	40	Total par	Secteur
Ecart Augment.	13,8	Note / 20	0	Et par	Secteur
Ecart Promo.	0,0	Note / 15	15		
% Maternité	0,0	Note / 15	15		
Nb / 10 Rémun.	4,0	Note / 10	10	Note globale	80

Secteur	H. Contrat Hommes	H. Contrat Femmes
1	825,35	164,67
2	1 971,71	3 336,74

Pas d'écart de Rémunération constaté
Ecart d'Augmentation en faveur des Hommes
Pas d'écart de Promotion constaté

Contactez-nous au 04.93.64.44.63

ACE SOFTWARE
Sophia Antipolis
04.93.64.44.63
comm@acesoftware.fr